

# FIP Avantage PME

## Informations financières au 31/12/2025

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A - FR0010660647
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin
Taux de réduction fiscale	25% IR
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible depuis l'entrée en pré-liquidation
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2025	0
Statut	Depuis le 30/06/2019 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (distributions incluses)	271,96€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (après distributions)	15,96€
Performance depuis l'origine	-45,61%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	-27,48%

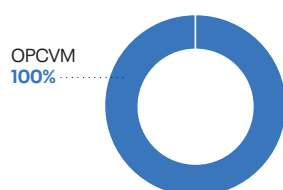
### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
31/10/2016	125,00€	25%
30/10/2024	100,00€	20%
15/04/2025	20,00€	4%
10/10/2025	11,00€	2,2%

### HORIZON D'INVESTISSEMENT



### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Club Privé	Site de e-commerce spécialisé dans les ventes privées	2013	Moins de 1x
Let's Gowex	Télécommunications	2013	Entre 3 et 4x
Vegalis	Restructuration de crédits auprès des particuliers	2014	Moins de 1x
Elyssom	Applications Machine-To-Machine	2015	Moins de 1x
Monte Almanzor Invest	Agences de voyages	2015	Entre 1,5 et 2x
Mediameeting	Commercialisation de programmes et technologies dédiés à la communication	2015	Entre 1,5 et 2x
Dumarbre Management	Chaudronnerie, équipement hydroélectrique, métallurgie	2015	Entre 4 et 4,5x
LD Newco	Construction	2016	Moins de 1x
Fontalvie	Groupe de cliniques spécialisées	2018	Moins de 1x
Onefield	Services informatiques de proximité	2020	Entre 1 et 1,5x
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	2024	Entre 1,5 et 2x
Mecamidi	Fabrication de turbines et exploitation de centrales hydroélectriques	2024	Moins de 1x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)										
Année de création	Grandeur constatée	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2008	VL+distributions	345,45€	292,69€	264,00€	232,87€	209,42€	191,41€	189,10€	195,56€	230,81€	273,02€	271,96€
	Montant des frais	140,89€	158,76€	175,64€	193,69€	203,25€	210,49€	210,48€	223,20€	225,93€	228,18€	230,55€ <sup>(2)</sup>

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

<sup>(2)</sup> Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 233,62€.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2025, le fonds ne détient plus aucune participation mais ce dernier subsistait dans l'objectif de pouvoir encaisser des earn out résiduels sur des titres cédés précédemment.

Sur les investissements réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une plus-value de 3,80 % par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 16 PME a réalisé, depuis sa création, 9 cessions totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les effets de 7 défaillances rencontrées par le Fonds, principalement dans les secteurs de la distribution, de l'industrie et de la finance.

La valeur liquidative est en légère hausse par rapport au semestre dernier (+ 1,29 € / part) du fait d'une revalorisation des compléments de prix au titre de la cession des titres Vims sur le semestre. Pour rappel, concomitamment à cette cession, le Fonds avait perçu plus de la moitié du prix de cession et des compléments de prix ont été programmés jusqu'à la fin de l'année 2026 conditionnés à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux et pourront s'étaler jusqu'en 2027.

### Dissolution du fonds :

Compte tenu du dépassement de la durée de vie du FIP AVANTAGE PME de plus de 6 ans, la société de gestion M CAPITAL PARTNERS a mis en place un dispositif de liquidation des fonds conformément à l'instruction DOC 2011-22 en créant une structure de défaillance nommée M CAPITAL RUN OFF immatriculée au RCS de TOULOUSE n°100 862 382. Cette société dédiée est détenue à 100% par la société de gestion M CAPITAL PARTNERS avec pour seul objet la liquidation des FIA. Pour ce faire, cette société a racheté les titres et créances résiduels à la valeur symbolique de 1€ sur la fin du premier trimestre 2026.

Dans le cas où les titres rachetés bénéficieraient de produit de cession ou complément de prix encaissés postérieurement à ce transfert, les sommes vous seront directement remboursées par la société M CAPITAL RUN OFF et ce, conformément aux règles de fonctionnement encadrées par ce dispositif.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la réalisation effective de ces opérations dès lors qu'elles auront été définitivement validées avec l'AMF et la société de gestion.

L'équipe de gestion procédera alors à une dernière distribution sur le premier semestre 2026, à hauteur de 6,68 % de la valeur nominale résiduelle, soit 16,30 € par part.

# M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028